



Signataires : Masha Alimi, Sébastien Desfayes, François Erard, Xavier Magnin, Laurent Seydoux, Jean-Louis Fazio, Francisco Taboada, Jacques Jeannerat, Jacques Blondin, Vincent Canonica, Daniel Sormanni, Djawed Sangdel, Raphaël Dunand

Date de dépôt : 24 novembre 2023

Proposition de motion

La création d'un musée dédié à l'horlogerie

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- qu'au sens des articles 1 al. 2 LRT-2 et 11a Rculture, le canton et les communes encouragent et favorisent la création et le développement de lieux culturels ;
- qu'au sens de l'art. 5 LCulture, le canton conserve et valorise son patrimoine matériel et immatériel ;
- qu'au sens de l'art. 3 LRT-2, il appartient au canton de maintenir et développer des formations artistiques de base et professionnelles au sens notamment de la loi sur la Haute école spécialisée de Suisse occidentale ;
- que le canton de Genève est la capitale mondiale de l'horlogerie et qu'il appartient à sa ville d'organiser des événements horlogers destinés aussi bien aux professionnels de la branche qu'au quidam ;
- qu'à cet égard, plus de 20 000 pièces de collection sont enfouies dans les entrepôts du MAH et sont donc non accessibles au public ;
- que, de cette façon, l'industrie horlogère et son savoir-faire pourront se développer de manière pérenne,

invite le Conseil d'Etat

à donner l'impulsion nécessaire en partenariat avec les acteurs privés et publics concernés pour créer un musée spécifiquement dédié à l'horlogerie moderne et attractif à Genève, notamment en intégrant les dernières technologies numériques pour la muséographie.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Depuis plus de quatre siècles, l'horlogerie suisse domine le marché de la montre. Plus précisément, l'industrie horlogère naît au XVI^e siècle à Genève et la première corporation d'horlogers voit le jour en 1601, sous le nom de Maîtrise des horlogers de Genève. Celle-ci fonde, en 1824, une école d'horlogerie et a pour but de former de futurs professionnels dans le domaine de la haute horlogerie grâce à la transmission du savoir-faire hérité de la culture suisse.

Aujourd'hui, cette profession participe à la prospérité économique de la Suisse.

En effet, ce pays produit un peu plus de 15 millions de montres par an et occupe 50% du marché horloger mondial avec un chiffre d'affaires estimé à plus de 50 milliards de francs. L'horlogerie suisse a même dépassé récemment les 22 milliards d'exportation.

Concernant plus particulièrement le canton de Genève, le secteur horloger représente 10 000 emplois. D'ailleurs, parmi les 700 entreprises horlogères suisses, la majorité se situe à Genève.

Il résulte de ce constat que ce secteur présente une forte attractivité à l'égard de la cité de Calvin.

Cependant, d'une part, les expositions horlogères sont souvent temporaires et, d'autre part, ces manifestations culturelles ciblent généralement un public issu du monde professionnel de l'horlogerie.

Pour s'en convaincre, celles-ci sont majoritairement organisées par des privés en des lieux divers et exposent une seule marque de montres.

Or, il y a actuellement 20 000 pièces – ce qui représente une collection parmi les plus importantes d'Europe – qui dorment dans les entrepôts du MAH, à la suite du cambriolage de 2001-2002.

Dès lors, il est essentiel de favoriser la création et le développement d'un musée dédié à l'horlogerie et accessible à un large public, de sorte à valoriser et conserver, de manière pérenne, le savoir-faire de cette industrie.

A ce sujet, l'Unesco a inscrit, en 2020, les savoir-faire en **mécanique horlogère** et mécanique d'art sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Par ailleurs, le but de la création de ce musée permanent est aussi de pouvoir organiser régulièrement des événements et expositions en son sein, de sorte à encourager enfants et adultes à s'intéresser à l'horlogerie, voire se

passionner pour ce monde. A cet égard, il peut être envisagé de mettre en place des petites expositions thématiques, de manière ponctuelle, pour favoriser la venue des écoles, afin d'éduquer et former les plus jeunes, sur ce sujet.

Il s'agit, en outre, d'éviter que seuls ceux portant une montre de luxe ou disposant de suffisamment de moyens pour en acquérir une s'intéressent aux évènements de l'horlogerie. La montre ne doit plus être perçue uniquement comme un objet de luxe, et il appartient à la politique publique de faire évoluer cette pensée.

En d'autres termes, ce projet aura l'avantage de présenter, de manière pédagogique, le parcours historique et esthétique de l'horlogerie. D'ailleurs, toutes les marques de montres seront exposées avec leurs particularités technologiques et innovantes qui les composent. Evidemment, il faut garder un partenariat avec le privé, par exemple avec la Fondation de la haute horlogerie, car il est source d'excellentes initiatives dans ce domaine.

De surcroît, en sus des collections déjà existantes, il est certain qu'il y aurait, eu égard à la tradition généreuse qui perdure dans ce domaine, de nouvelles pièces émanant du privé, qui pourront être vues par un plus grand nombre de personnes.

En ce qui concerne les coûts financiers, il pourrait être envisagé d'exploiter le musée Rath – qui est aujourd'hui sous-occupé – afin de faire des économies en termes d'infrastructure.

En tout état de cause, si les dépenses seront importantes pour créer une telle infrastructure, celles-ci seront rapidement compensées par les bénéfices qui résulteront des dites expositions.

Cela étant dit, toutes les propositions émanant de la Ville de Genève ou de toute autre commune ou service compétent seront accueillies favorablement afin de pouvoir minimiser les coûts, pour autant que cela soit **un musée dédié à l'horlogerie.**

Enfin, la création de ce musée serait également l'occasion de valoriser le métier de l'horlogerie. En effet, de nombreuses entreprises font appel à des professionnels de l'étranger, car il n'y a pas assez de main-d'œuvre suisse dans ce domaine. Par ailleurs, dans cette même idée, il est essentiel que les jeunes Genevois voulant exercer ce métier puissent bénéficier d'une certification reconnue par une haute école, telle que la HES, et soient traités comme de véritables étudiants. A ce sujet, il peut être envisagé de lancer un partenariat de travail et d'apprentissage entre les étudiants et l'institution du musée.

En définitive, la création d'un musée dédié à l'horlogerie aurait un impact économique, culturel et social extrêmement positif pour le canton de Genève. En effet, il s'agit ici de la recherche de l'excellence dans les produits manufacturés et de la culture du bel ouvrage à travers la transmission des métiers de l'artisanat.

Pour toutes les raisons invoquées ci-dessus, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les député-e-s, de réserver un accueil favorable à la présente proposition de motion.